



## LIBERAL PAY EQUITY PLATFORM

---

During the last election campaign, Shawn Graham's party promised to act on pay equity. According to its 2006 platform, the Charter for Change, a Liberal government would:

- establish clear and measurable benchmarks and targets for the **achievement of pay equity** supported by yearly progress updates;
- ensure that the **Pay Equity Act** applies to all parts of the public service;
- bring together all stakeholders to further address issues raised at recent public hearings with the goal of extending pay equity to the private sector through legislation, and;
- establish **government as a model employer** by starting job evaluations to extend pay equity to workers providing contracted services to government.

Since the election, the government adopted the **Pay Equity Act, 2009** for the public sector. It also announced it will begin pay equity adjustments in 2010-2011 for five groups in the private sector: child-care workers; home support workers; nursing home workers; transition home workers; and community residence workers. However, no progress has been made towards pay equity legislation for the private sector.

## PLATE-FORME LIBÉRALE SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

---

Pendant la dernière campagne électorale, le parti de Shawn Graham a promis d'agir sur l'équité salariale. Selon sa plate-forme électorale 2006, le Pacte pour le changement, le gouvernement libéral allait :

- établir des repères et des cibles claires et quantifiables pour **atteindre l'équité salariale** et fournir des mises à jour annuelles sur le progrès du programme;
- faire en sorte que la **Loi sur l'équité salariale** s'applique à tous les secteurs de la fonction publique;
- réunir tous les intervenants afin de répondre aux questions soulevées durant des audiences publiques récentes en ce qui concerne la législation sur l'équité salariale affectant le secteur privé;
- faire du **gouvernement un employeur modèle** en démarrant les évaluations d'emploi permettant d'imposer l'équité salariale pour les contractuels.

Depuis les élections, le gouvernement a adopté la **Loi sur l'équité salariale – 2009** s'appliquant au secteur public. Il a aussi annoncé que les premiers ajustements au titre de l'équité salariale seraient effectués en 2010-2011 pour cinq groupes du secteur privé, soit : les employés et employées des services de garde, des services de soutien à domicile, des foyers de soins, des maisons de transition et des résidences communautaires. Cependant, aucun progrès n'a été réalisé vers une loi s'appliquant au secteur privé.